

## Sommaire

Cartes — 7

Avertissement — 9

**Prologue.** Un « confetti »  
pas comme les autres — 11

**I.** L'archipel aux vieilles lunes — 17

**II.** « Avant Nice et la Savoie » — 31

**III.** Chronique d'une colonisation consentie — 49

**IV.** « Mayotte la française », ce rêve kaki,  
bleu et jaune — 81

*Interlude.* « *L'antichambre  
des coups de pute* » — 103

**V.** La fabrique des « vivants morts » — 111

**VI.** Peau comorienne, masques français — 139

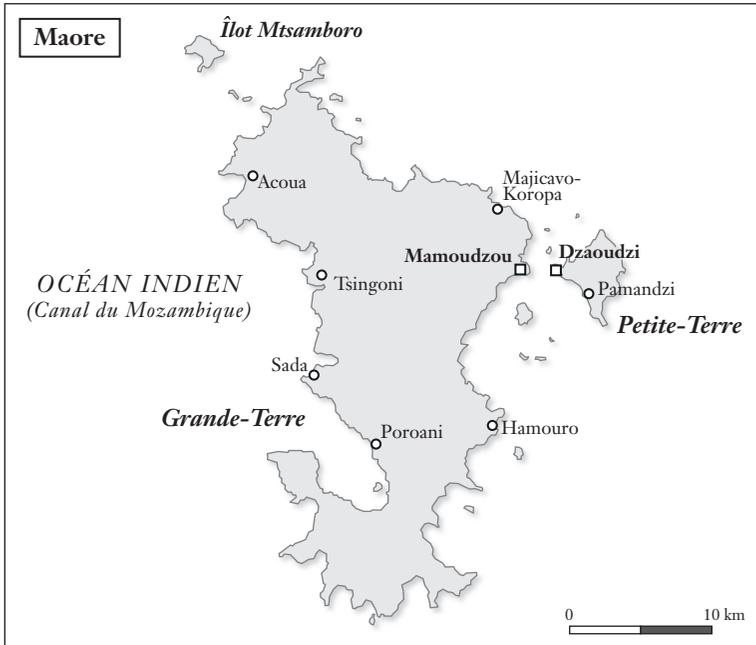
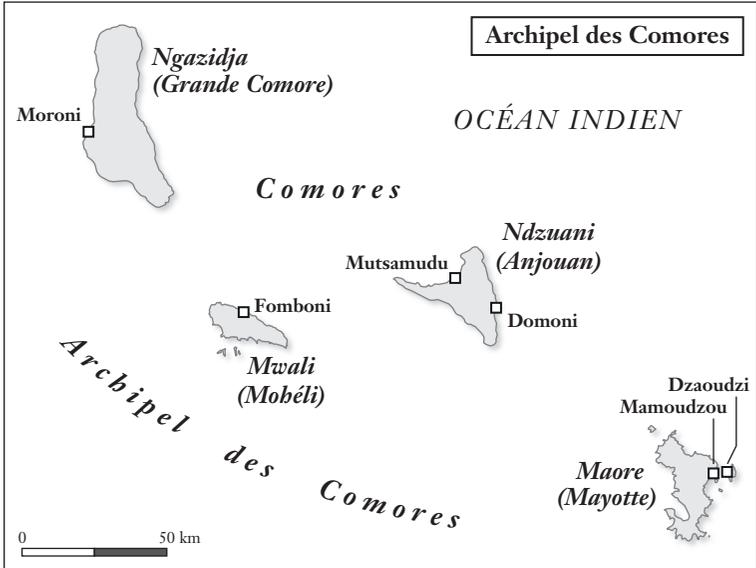
*Interlude.* *La révolte des « surnuméraires »* — 161

**VII.** La ville du colon — 173

**VIII.** Le droit au camembert — 195

**Épilogue.** « On ne réveille pas quelqu'un  
qui ne dort pas » — 211

Notes — 223



## Avertissement

Dans ce livre, je prends le parti d'employer les noms comoriens des quatre îles de l'archipel des Comores, et non leurs versions « francisées » issues de l'histoire coloniale : Mayotte est Maore ; la Grande Comore, Ngazidja ; Anjouan, Ndzuanj ; et Mohéli, Mwali. Je n'emploie « Mayotte » que dans les citations (écrites ou orales) empruntées à d'autres, ainsi que dans le titre. Cela peut sembler paradoxal, mais la fonction d'un titre étant d'annoncer le sujet, il m'apparaissait inévitable d'employer le mot le plus usité dans le débat public. Il faut préciser que « Mayotte » est employé par tout le monde sur cette île dans les conversations en français, mais qu'en shimaore (la variante du shikomori qui y est majoritairement parlée), on dit « Maore ».

En shimaore, le terme « métropole » en revanche n'a pas d'équivalent : quand on parle de la France continentale, on dit « Farantsa ». Plusieurs mots sont problématiques dès lors que l'on s'intéresse aux territoires dits d'outremer : « métropole », « outremer » justement, « ultramarin »... Le premier a une connotation impériale et l'employer aujourd'hui c'est admettre que Maore (ou les autres possessions françaises « ultramarines ») est toujours une colonie. L'idée que je développe ici est que c'est le cas. Cependant, je préfère mettre ce terme entre guillemets, afin de me démarquer de cette conception

## Mayotte

qui consiste à rattacher un territoire à sa « mère patrie ». Comme l'explique l'écrivain martiniquais Patrick Chamoiseau, l'employer sans précaution, « c'est cautionner l'idée d'un centre solaire régissant dans son orbite ombreuse une grappe de populations mineures ; c'est balayer, dans le même esprit, l'extraordinaire variété de situations dans divers océans [...]»<sup>1</sup> ». En guise de synonymes, j'emploie également les mots « France » (que très peu de gens utilisent sur place lorsqu'ils parlent français, puisque selon eux, à Maore, on est « en France ») ou « Hexagone ».

Quant à « outre-mer » et « ultramarin », ils contribuent à mon sens à perpétuer la conception coloniale des territoires issus de l'ancien Empire, à les enfermer dans une relation de dépendance vis-à-vis de la « métropole » et à entériner l'idée que ce sont des territoires français comme les autres, ou qu'ils sont le résultat d'une colonisation réussie (« une utopie coloniale, sans massacres de natifs, sans génocide<sup>2</sup> »). C'est pourquoi je les emploie – faute de mieux et par facilité – entre guillemets eux aussi.

Un dernier terme pose problème, dans le sens où sa définition ne fait pas l'unanimité, et fait l'objet d'instrumentalisations politiques : il s'agit du mot « Mahorais ». Nous verrons qu'il revêt différentes acceptions. Aujourd'hui encore, on ne sait pas très bien qui est « mahorais » et qui ne l'est pas, ni jusqu'où il faut remonter pour pouvoir se présenter ou être considéré comme tel. C'est pourquoi j'emploie ce terme avec des pincettes, et il m'arrive de lui préférer d'autres expressions à mon sens plus justes, telles que « habitants de Maore » ou « Comoriens de Maore ».

## **Prologue**

### **Un « confetti » pas comme les autres**

Le 7 juillet 2024, pour la première fois dans l'histoire de la France dite « d'outre-mer », deux représentant·es de l'extrême droite ont été élu·es à l'Assemblée nationale. Un sur l'île de La Réunion. Une sur l'île de Maore. Candidate du Rassemblement national, Anchya Bamana l'a emporté sur le député sortant Mansour Kamardine, une figure de la droite conservatrice locale<sup>3</sup>. Qu'un territoire très majoritairement habité par des Noirs de confession musulmane vote pour un parti raciste et islamophobe pourrait sembler paradoxal voire ubuesque. Il n'y a pourtant rien de surprenant : deux ans plus tôt, Marine Le Pen, la candidate du RN, y était arrivée largement en tête lors de l'élection présidentielle. Il faut préciser que l'autre députée du territoire, Estelle Youssouffa, réélue dès le 1<sup>er</sup> tour le 30 juin avec 79,48 % des suffrages (un plébiscite), tient des discours violemment xénophobes comparables à ceux de l'extrême droite depuis sa première élection en 2022, bien qu'elle siége au centre droit de l'hémicycle.

Cette curiosité politique, contradiction de prime abord inexplicable, est le fruit d'une histoire singulière : Maore présente un cas unique de colonisation consentie et d'arrachement volontaire entériné il y a cinquante ans par la dislocation de l'archipel des Comores.

## **Mayotte**

Maore est, avec Mwali, Ndzواني et Ngazidja, une des quatre îles de l'archipel des Comores. Elle forme plus exactement un ensemble de deux îles volcaniques de 374 kilomètres carrés – la Grande-Terre, que l'on traverse du nord au sud en moins de deux heures en voiture, et dont on fait le tour en une demi-journée, et la Petite-Terre. C'est un bout de terre perdu entre Madagascar et la côte est-africaine, situé à 70 kilomètres à peine de « l'île sœur » Ndzواني, dont on aperçoit les côtes par beau temps, et à une heure et demie d'avion de Ngazidja, la plus grande île de l'archipel où se trouve la capitale, Moroni.

Il y a vingt ans, peu de gens en France savaient placer Maore sur une carte. Aujourd'hui, le spectre s'est élargi. Il n'est pas rare, désormais, de connaître quelqu'un (un cousin, un ami, un collègue) qui y est allé, pour le travail généralement. Quand on est enseignant, c'est même une destination très courante : c'est la première qui est proposée lorsqu'on débute dans ce métier – on a le choix entre la banlieue parisienne, la Guyane ou Maore. Ces dernières années, les médias en ont parlé régulièrement, la plupart du temps pour des raisons politiques ou sociales, même si l'île est réputée pour son lagon, orgueilleusement présenté comme « le plus beau du monde », ses plages de sable blanc, ses baleines et ses fleurs à parfum.

### *Un cas de conscience*

En 2009, les Français ont découvert que leur pays compterait bientôt, peut-être, un nouveau département. Maore était une Collectivité d'outre-mer depuis une petite dizaine d'années et ses habitants étaient appelés à se prononcer sur un changement de statut. Ils ont voté pour et en 2011, Maore est

devenue le 101<sup>e</sup> département français, rejoignant les autres Départements et régions d'outre-mer (La Réunion, la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe) dans la famille des « confettis » de l'Empire destinés à s'assimiler à la « métropole ». Depuis, à chaque crise – et elles sont nombreuses –, on en parle à la télé, à la radio et dans les journaux. Maore a même fait la une de l'actualité en avril 2023, lorsque le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, engagé dans une course-poursuite avec l'extrême droite, a annoncé le lancement de l'opération « Wuambushu » visant à détruire plusieurs quartiers au prétexte que leurs habitations étaient insalubres, à démanteler les bandes qui semaient la pagaille (la « terreur », estiment de nombreuses personnes sur place) depuis quelques années et à expulser des milliers de personnes « en situation irrégulière » selon la loi française. L'île a encore fait parler d'elle quelques semaines plus tard quand elle a connu une pénurie d'eau sans précédent condamnant ses habitants à attendre que l'État achemine des bouteilles en plastique par centaines de milliers.

Mais qui, en France, connaît l'histoire particulière de ce territoire situé à 8000 kilomètres de l'Hexagone, la date de sa conquête par la France (en 1841, quelques décennies avant les trois autres îles comoriennes), ou les raisons qui ont fait qu'elle est restée dans son giron depuis ? Qui sait que la dislocation de l'archipel des Comores en 1975 a marqué une rupture dans la marche du continent africain vers l'indépendance, contrevenant au principe de l'intangibilité des frontières issues de la colonisation comme à la logique que l'on pensait évidente selon laquelle tout peuple soumis ne peut que souhaiter sa libération ? Qui est au courant que ce « partage » a déchiré un peuple – les Comoriens – relativement homogène en dépit de ses particularismes insu-

## Mayotte

lares, qu'il a valu à la France d'être condamnée à de nombreuses reprises par l'Organisation des Nations unies, et qu'aujourd'hui encore elle est accusée de ne pas respecter le droit international? La permanence de ce conflit territorial est souvent passée à l'as par les médias. Ce sont toujours les mêmes mots qui reviennent dans les reportages. « Immigration », « insécurité », sans cesse. « Misère », parfois. « Colonie »? Jamais. Les mêmes images aussi : la « PAF », la police aux frontières, parcourant le lagon sur sa vedette et traquant les *kwassa-kwassa*, comme on appelle ces embarcations de fortune qui transportent des hommes, des femmes et des enfants venus de Ndzuani; les bidonvilles situés à flanc de collines où s'agglutinent des milliers de « sans-papiers » en situation de précarité extrême; le préfet, vêtu de ses atours coloniaux (uniforme blanc, casquette blanche), entouré de ses subordonnés tous blancs ou presque, qui met en scène son action face à l'immigration, ou l'insécurité, ou les deux.

Le prisme est toujours le même : Maore est une île *française*, un territoire *comme un autre* – comme la Creuse ou la Gironde, avec, certes, quelques spécificités : sa population noire, sa pratique de l'islam, sa jeunesse perdue. On fait comme si cette île était isolée du reste du monde, rattachée à sa « mère patrie » par un cordon ombilical invisible; comme si le tracé en pointillé qui, sur les cartes, la sépare des trois autres îles de l'archipel des Comores était *naturel*; comme si la frontière qu'il matérialise était une réalité intemporelle et non le résultat (peut-être provisoire) d'un long processus historique d'effacement et d'aliénation. On en parle comme si la violence dont sont victimes ses habitants ne pouvait venir que de l'« extérieur » (des autres îles de l'archipel ou du continent africain), alors qu'elle est le produit d'une politique menée depuis Paris (un

## Prologue

« intérieur » situé à 8 000 kilomètres de là) avec l'assentiment des élites locales.

Maore forme un cas d'étude en tous points extraordinaire en même temps qu'un cas de conscience : voici une terre dont les habitants ont décidé, à l'issue d'un long processus de mystification et en opposition à leurs frères des autres îles de l'archipel, de choisir le colon plutôt que l'émancipation, d'être « Français pour être libres » – autrement dit : de faire le pari certainement illusoire que la soumission peut aboutir à la libération, que la sortie du colonialisme passe non pas par l'indépendance mais par l'égalité des droits, et que la République (coloniale) française peut le permettre. Une chimère... Cette histoire singulière a fait de Maore une sorte de musée vivant de la colonisation, une figuration de ce qu'auraient pu devenir les pays colonisés s'ils n'avaient pas obtenu leur indépendance, s'ils avaient eux aussi opté pour l'Empire et donc pour leur propre aliénation. Elle donne à voir sinon le « stade ultime » de la colonisation (existe-t-il ?), du moins un stade très avancé, plus complexe qu'il n'y paraît, plus déstabilisant, fait de non-dits, de mensonges et d'une grande violence symbolique.